

Conseil d'Ecole du lundi 4 novembre à 18h30

- **Résultat des élections, installation du Conseil d'école, règles et fonctionnement**
 - Une nouvelle fois la nouvelle organisation de votes a prouvé son efficacité puisque nous avons facilement dépassé les 50% de votants. La liste, non affiliée, présentée par Mme LEOBET, seule en lice remporte tous les suffrages (moins de 10 bulletins nuls) et tous les candidats titulaires comme suppléants sont élus.
 - Monsieur Gorce rappelle le mode de fonctionnement du conseil d'école et ses attributions.
- **Rentrée 2019 évolution des effectifs.**
 - Présentation des effectifs au 10 classes, au 23/09, tels que fournis à l'Inspection Académique. Le directeur rappelle comme les effectifs sont fluctuants puisque presque chaque semaine nous enregistrons des arrivées ou départs.

PETITE SECTION	Petite Section Mme DUPUIS	22
	TOTAL DU NIVEAU	22
MOYENNE SECTION	Moyenne Section M.LASSAUBE	24
	TOTAL DU NIVEAU	24
GRANDE SECTION	Grande Section Mme ARCHAMBAULT	23
	TOTAL DU NIVEAU	23
COURS PREPARATOIRE	CP Mme CASTANIER et M.GORCE	24
	TOTAL DU NIVEAU	24
COURS ELEMENTAIRE 1ERE ANNEE	CE1 Mme GALLY	27
	CE1-CE2 Mme BOUREAU	8
	TOTAL DU NIVEAU	35
COURS ELEMENTAIRE 2EME ANNEE	CE1-CE2 Mme BOUREAU	14
	CE2 Mme CHANTEGROS	25
	TOTAL DU NIVEAU	39
COURS MOYEN 1ERE ANNEE	CM CM2 Mme COZETTE	12
	CM1 Mme MONTEIL	21
	TOTAL DU NIVEAU	33
COURS MOYEN 2EME ANNEE	CM2 Mme BONIN	20
	CM CM2 Mme COZETTE	8
	TOTAL DU NIVEAU	28
	TOTAL DES EFFECTIFS CONSTATÉS	228

- **Sécurité : exercices incendie / exercices et évolution PPMS normal et intrusion / besoins**
 - Tous les exercices réglementaires ont été faits depuis la rentrée et se sont déroulés dans de bonnes conditions. Les enfants ont été sensibilisés à la nature différente de ces exercices et à bien reconnaître la situation selon le type d'alerte. A ce propose une nouvelle fois se pose la question des modalités d'alerte pour le PPMS intrusion attentat pour lequel pour l'instant c'est le porte à porte qui fonctionne. L'idée d'un signal lumineux dans chaque classe semble être la meilleure. La municipalité l'étudie.
 - En outre les mallettes et les réserves d'eau et de gâteau sont à revoir. La municipalité y pourvoira.
 - Reste la question d'un lieu refuge en cas de besoin d'évacuation de l'école, plusieurs pistes évoquées (mairie, salle des fêtes, Carderies, Eglise, Centre de la Mémoire, supermarché...) mais aucune ne donne pleinement satisfaction. La Mairie réfléchit au problème.

- **Problèmes d'entrée / de circulation et de stationnement des voitures / de circulation autour de l'école**
 - La sonnerie et l'interphone ont connu quelques problèmes techniques. Tout cela devrait rentrer dans l'ordre. Certains parents trouvent le temps d'attente long mais quand on sonne le personnel n'est pas forcément juste à côté ou en mesure de lâcher le travail en cours comme ça...
 - Le directeur évoque à nouveau des cas d'incivilités de parents d'élèves qui se garent sur les trottoirs empêchant les groupes d'élèves de passer, les enfants étant parfois même obligés de descendre. Il indique qu'il appellera la gendarmerie les prochaines fois.
 - Le directeur fait remarquer que les panneaux et marquages au sol dans les rues autour de l'école sont susceptibles de créer la confusion et des erreurs aux conséquences graves : photos à l'appui on voit en particulier les problèmes pour la rue de Saint-Maur dont bien peu de gens respectent les sens interdits et pour la rue de l'Europe et le stationnement anarchique.
 - Le directeur redemande qu'on place devant les sorties de l'école et aux angles des rues des plots en métal de protection comme on en voit dans la rue du 10 juin. Pour la rue de l'Europe, un panneau rappelant qu'on ne doit pas se garer sur les trottoirs et matérialiser avec de la peinture les places de parking des voitures.

- **Activités pédagogiques complémentaires, soutien aux élèves en difficulté**
 - Les activités en petits groupes selon les besoins se déroulent les mardis et jeudi après la classe. Les familles sont informées et donnent leur accord individuellement.

- **Utilisation des moyens alloués à l'école**

La question du LEG est ré-expliquée par Monsieur le Maire qui assure la communauté de l'école de la pérennité de la somme attribuée et du fait que cette somme vient bien en plus de la somme votée par le Conseil Municipal pour les fournitures scolaires et matériel pédagogique.

- **Les travaux (demande / travaux réalisés)**
 - Le directeur interroge la municipalité sur sa demande d'aménagement de la classe de Cp dans les classes voisines de celles de Mme Gally... la municipalité d'accord sur le principe va voir la faisabilité.
 - La grande vitre des WC dans la cour des grands n'a toujours pas été réparée. Monsieur le Maire indique qu'il a signé le devis et que les travaux seront faits mercredi. Le directeur rappelle qu'une vitre (à hauteur des jambes des enfants) sur une porte d'entrée sous le préau des grands est cassée depuis plusieurs années.

- **Questions des parents d'élèves**
 - Suite à l'incident survenu côté maternelle pour la bouche d'égout dont la plaque n'était pas en place, Monsieur le Maire précise qu'elle a été remise en place après que ses services en ont eu connaissance. Les parents d'élèves s'étonnent que personne ne l'ait remarqué mais il n'est pas possible de faire des rondes quotidiennes et en outre les enfants de maternelle sont accompagnés de leur parents à la sortie et ne devraient pas se retrouver là seuls.
 - Pour les menus ils suivent dans la mesure du possible les saisons, une bonne partie des achats de produits de frais sont pris sur la commune, la commission des menus est vigilante sur la variété.
 - Pour la sortie des élèves de CP, le directeur rappelle que les enseignants sont présents à la sortie mais que le flux d'enfants et d'adultes est très important, que de nombreux parents ne s'approchent pas ou attendent leurs enfants dans leurs voitures ; il rappelle en outre que si les enfants de maternelle sont obligatoirement remis en mains propres aux parents, il n'en est pas de même pour les enfants du CP.

Le directeur
P.GORCE